



Mercredi 13 avril 2023

Pacte pour une logistique métropolitaine : la Métropole du Grand Paris réunit ses partenaires pour préparer Paris 2024 et promouvoir de nouvelles pratiques innovantes

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison, Jean-Michel GENESTIER, Conseiller délégué à la logistique métropolitaine, Maire du Raincy, Patrick JARRY, Président de la Commission Habitat et Logement de la Métropole du Grand Paris, Maire de Nanterre et Georges MOTHON, Conseiller métropolitain, Maire d'Argenteuil, ont réuni mardi 12 avril 2023 près de 200 acteurs de l'écosystème logistique, élus et professionnels signataires du Pacte pour une logistique métropolitaine.

Cet événement articulé autour de plusieurs tables rondes thématiques et d'une conférence plénière a permis, le temps d'une matinée, de mettre en avant de nouvelles solutions d'entreprises, et d'approfondir les thématiques relatives au foncier logistique innovant et de partage de l'espace public.

« Ces rencontres annuelles nous permettent de valider les acquis et de se fixer ensemble des perspectives pour aller plus vite à partir de solutions opérationnelles. Une prochaine assemblée de Maires permettra d'accélérer le processus décisionnel notamment s'agissant des règlements de voirie qui relèvent des Maires. Les Jeux de Paris 2024 constituent à cet égard un effet de levier pour la logistique » souligne Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison.

Construire une métropole décarbonée : passer de la théorie à la pratique

Depuis sa création en 2016, la Métropole du Grand Paris a fait de la logistique urbaine une priorité stratégique, l'échelle métropolitaine étant particulièrement pertinente pour développer une politique publique du transport de marchandises. Le Pacte pour une logistique métropolitaine initié en 2018 a permis de fédérer les acteurs publics et privés. En 2021, le plan métropolitain de relance a réorienté le Pacte pour une logistique métropolitaine vers des objectifs plus opérationnels.

Cette nouvelle phase du Pacte pour une logistique métropolitaine se décline autour de 5 axes :

- **Accélérer la transition des flottes de véhicules de transport routier de marchandises**, en lien étroit avec la ZFE métropolitaine,
- **Expérimenter et déployer des pratiques logistiques innovantes**,
- **Développer le transport par voie fluviale**, à l'instar de l'excavation de terres polluées acheminée par voie d'eau dans le cadre du chantier du Centre Aquatique Olympique,
- **Réimplanter du foncier et de l'immobilier en zone urbaine dense**,
- **Piloter la politique publique par la donnée**.

Ces engagements s'illustrent déjà d'actions concrètes :

- Le lancement avec succès par la Métropole du Grand Paris des **appels à projets pour une logistique fluviale urbaine**, pour encourager le report modal vers le fleuve et inciter les acteurs à créer des solutions innovantes de desserte décarbonée du dernier kilomètre dans les cœurs d'agglomération,
- La **coopération structurée depuis le 6 décembre 2022 par l'Entente Axe Seine** pour décarboner le fleuve de Paris au Havre,
- Soutenir les réflexions pour des **solutions d'avitaillement en hydrogène le long de la Seine**.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

☎ 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

✉ presse@metropolegrandparis.fr